



Chaîne du Bonheur |
Glückskette |
Catena della Solidarietà |
Swiss Solidarity |



Comptes annuels 2011

Bilan 2011

		31.12.2011 CHF	31.12.2010 CHF
ACTIF			
Liquidités et équivalent		79 408 108	127 126 523
Placements fiduciaires		6 275 203	0
Titres	3	11 511 317	13 497 331
Réserve sur titres (obligations)	3	0	-61 394
Compte de régularisation d'actifs	4	732 552	644 773
Actif circulant		97 927 180	141 207 233
Immobilisation corporelles		65 510	78 340
Immobilisation incorporelles		11 305	0
Immobilisations	5	76 815	78 340
Titres (obligations et fonds de placement)	3	63 931 995	15 003 016
Réserve sur titres (obligations)	3	0	-527 840
Immobilisations financières		63 931 995	14 475 176
Actif immobilisé		64 008 810	14 553 516
ACTIF		161 935 990	155 760 749


		31.12.2011 CHF	31.12.2010 CHF
PASSIF			
Compte de régularisation de passifs	4	217 799	547 304
Capitaux étrangers à court terme		217 799	547 304
Provisions	6	85 000	85 000
Capitaux étrangers à long terme		85 000	85 000
Capitaux étrangers		302 799	632 304
Fonds avec affectation			
– disponibles		83 629 422	93 662 332
– engagés		76 123 704	59 889 887
Total		159 753 126	153 552 219
Fonds sans affectation à une collecte spécifique			
– disponibles		524 943	398 258
– engagés		79 084	0
Total		604 027	398 258
Fonds affectés	7	160 357 153	153 950 477
Capital de fondation	8	200 000	200 000
Réserve d'exploitation		0	1 000 000
Réserve financière		300 000	1 600 000
Réserve (legs)		641 132	0
Résultat reporté		36 837	44 213
Résultat de l'exercice	17	98 069	– 1 666 245
Capital de l'organisation		1 276 038	1 177 968
PASSIF		161 935 990	155 760 749

Compte d'exploitation 2011

	31.12.2011 CHF	31.12.2010 CHF
Recettes affectées	61 983 855	119 340 636
Recettes non affectées (legs et héritages)	559 391	641 132
TOTAL PRODUITS DE COLLECTES	62 543 246	119 981 768
Versements fonds à des tiers	-55 301 654	-47 776 038
Remboursements sur projets	964 252	698 610
TOTAL VERSEMENTS	-54 337 402	-47 077 428
Frais de personnel «Projets»	-363 770	-390 000
Charges sociales «Projets»	-95 237	-96 930
Honoraires experts / président COPRO	-96 794	-87 545
Honoraires experts Pool	-9 216	-6 767
Frais COPRO	-5 838	-17 970
Frais de voyages, représentation	-12 553	-15 930
Frais de missions	-31 194	-65 072
Informatique	-13 153	-17 320
Séminaires/Formation	-3 763	-3 900
Charges de projets	-631 518	-701 434
TOTAL CHARGES DIRECTES DE PROJETS	-54 968 920	-47 778 862
Frais de personnel fixe	-1 213 205	-1 305 411
Frais de personnel auxiliaire	-48 779	-117 357
Charges sociales	-318 837	-243 377
Recrutement, frais divers du personnel	-115 587	-56 576
Loyers, charges locatives	-122 352	-123 153
Frais de bureau, administration	-91 815	-109 075
Frais de port, affranchissements	-40 421	-102 865
Imprimés	-37 054	-52 863
Frais de voyages, représentation	-56 678	-50 454
Frais de compte postal	10 -191 321	-403 385
Frais de banques et cartes de crédit	-39 286	-91 731
Informatique	-44 035	-54 860
Honoraires mandats donnés	-182 611	-151 918
Information, multimédia, RP	-211 781	-113 640
Frais de campagne	-23 821	-34 227
Séminaires/Formation	-12 598	-12 376
Frais généraux	-6 474	-6 296
Amortissements s/machines et mobilier	5 -45 854	-40 207
Frais de fonctionnement	-2 802 509	-3 069 771
TOTAL CHARGES DE PRESTATIONS FOURNIES	-57 771 429	-50 848 633
RESULTAT DE L'EXPLOITATION	4 771 817	69 133 134

		31.12.2011 CHF	31.12.2010 CHF
Produits financiers		3 078 896	2 035 207
Charges financières		-2 196 830	-3 283 755
Résultat financier	12	882 066	-1 248 548
Contributions au fonctionnement		261 628	350 387
Autres revenus		261 628	350 387
RESULTAT FINANCIER ET AUTRES REVENUS		1 143 694	-898 161
Résultat avant variation des fonds affectés		5 915 511	68 234 973
VARIATION DES FONDS			
Fonds affectés:			
Dons reçus (y.c. transferts)		-61 722 347	-119 340 636
Attribution		-61 722 347	-119 340 636
Dissolution des fonds à des tiers		55 251 145	47 772 704
Attribution remboursements sur projets		-964 252	-698 610
Prélèvement net		54 286 893	47 074 094
Dissolution pour couverture des frais de fonctionnement	13	1 234 547	2 386 398
		-6 200 907	-69 880 144
Variation des fonds affectés			
Fonds sans affectation à une collecte spécifique:			
Dons reçus (y.c. transferts)		-261 508	0
Attribution		-261 508	0
Dissolution du fonds à des tiers		50 509	3 334
Prélèvement net		50 509	3 334
Dissolution pour couverture des frais de fonctionnement	13	5 230	0
		-205 769	3 334
Variation du Fonds sans affectation à une collecte spécifique		-205 769	3 334
RESULTAT AVANT ATTRIBUTION A RESERVE SUR TITRES		-491 165	-1 641 837
Attribution à la réserve sur titres (obligations)	12	0	-589 234
Dissolution de la réserve sur titres (obligations)	12	589 234	564 826
Variation des réserves sur titres (obligations)		589 234	-24 408
RESULTAT AVANT ATTRIBUTION AU CAPITAL DE L'ORGANISATION	17	98 069	-1 666 245

Rapport de l'organe de révision



MAZARS CORESA SA
Rue du Conseil-Général 20
CH-1205 Genève

Téléphone +41 22 708 12 80
Téléfax +41 22 708 12 88
Toll-free 643 071
www.mazars.ch

**Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels
au Conseil de fondation de la Fondation suisse de la Chaîne du Bonheur,
Genève**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de LA FONDATION SUISSE DE LA CHAÎNE DU BONHEUR comprenant le bilan, le compte d'exploitation, le tableau de financement, le mouvement des fonds et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2011. Les indications de l'exercice précédent mentionnées dans les comptes annuels ont été vérifiées par un autre organe de révision. Celui-ci a délivré, dans son rapport du 13 avril 2011, un opinion sans réserve.


Responsabilité du Conseil de fondation
La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision
Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit
Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2011 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC. En outre, les comptes annuels sont conformes à la loi suisse, aux statuts et au règlement.

GENÈVE

Membre 

LAUSANNE

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 725a al. 1 chif. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Genève, le 26 mars 2012

MAZARS CORESA SA



Jacques Fournier
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Thanh Tin Phan
Expert-réviseur agréé

Tableau de variation du capital 2011

CHF	Capital initial	Attribution	Transferts de fonds internes	Prélèvements nets	Dissolution	Capital final	
Fonds avec affectation	153 552 219	61 722 347		0	-54 286 893	-1 234 547	159 753 126
Fonds sans affectation à une collecte spécifique	398 258	261 508		0	-50 509	-5 230	604 027
Total Fonds affectés	153 950 477	61 983 855		0	-54 337 402	-1 239 777	160 357 153
Capital de fondation	200 000	0	0	0	0	200 000	
Réserve de fluctuation de titres	1 600 000	0	0	0	-1 300 000	300 000	
Réserve d'exploitation	1 000 000	0	0	0	-1 000 000	0	
Attribution des legs à réserve	0	641 132				641 132	
Attributions aux fonds	0	0	0	0	0	0	
Résultat reporté	-1 622 032	-641 132	0	0	2 300 000	36 836	
Résultat exercice		98 069	0	0	0	98 069	
Capital de l'organisation	1 177 968	98 069	0	0	0	1 276 037	

Tableau de variation du capital 2010

CHF	Capital initial	Attribution	Transferts de fonds internes	Prélèvements nets	Dissolution	Capital final
Fonds avec affectation	83 334 324	119 340 636	337 751	-47 074 094	-2 386 398	153 552 219
Fonds sans affectation à une collecte spécifique	401 592	0	0	-3 334	0	398 258
Total Fonds affectés	83 735 916	119 340 636	337 751	-47 077 428	-2 386 398	153 950 477
Capital de fondation	200 000	0	0	0	0	200 000
Réserve de fluctuation de titres	0	1 600 000	0	0	0	1 600 000
Réserve d'exploitation	0	1 000 000	0	0	0	1 000 000
Attributions aux fonds	0	0	0	0	0	0
Résultat reporté	2 981 964	-2 600 000	-337 751	0	0	44 213
Résultat exercice	0	-1 666 245	0	0	0	-1 666 245
Capital de l'organisation	3 181 964	-1 666 245	-337 751	0	0	1 177 968

Mouvement des fonds 2011

	Fonds disponibles et engagés au 01.01.11	Attribution recettes affectées (dons)
Aide sociale en Suisse (fonds permanent)	71 804	377 876
Aide à l'enfance (fonds permanent)	1 348 094	180 038
Intempéries Suisse (fonds permanent)	14 404 362	37 914
Kosovo	180 430	120
Inondations Asie (fonds permanent)	149 633	226 138
Enfants victimes de la guerre	409 917	5 654
Haïti/Caraïbes	87 374	0
Séisme Asie du Sud (Tsunami)	24 130 036	0
Afrique (fonds permanent)	59 806	178 246
Ouragan Amérique Centrale	5 000	0
Séisme Cachemire	272 571	0
Java	71 550	0
Mexique/Caraïbes	287 458	0
Cala Sannitica *	6 275	138 648
Cyclone Myanmar (Birmanie)	2 910 843	1 600
Gaza	71 047	0
Séisme Italie	869 364	3 020
Asie 2009	6 445 761	2 150
«Jeder Rappen zählt» 2009 Malaria	3 721 097	-5 001
Séisme Haïti	55 551 126	130 933
Séisme Chili	334 460	1 860
«Jeder Rappen zählt» 2010 Enfants victimes de conflits	6 233 370	5 164 877
Inondations Pakistan	35 930 840	195 701
Afrique du nord (printemps arabe)	0	2 195 774
Japon 2011	0	18 866 877
Sécheresse Afrique de l'est	0	28 399 261
«Jeder Rappen zählt» 2011 Mères en détresse *	0	5 493 441
Amérique latine (fonds permanent)	0	127 220
Total fonds avec affectation	153 552 219	61 722 347
Fonds sans affectation à une collecte spécifique	398 258	261 508
Total fonds en CHF	153 950 477	61 983 855

* Transfert de CHF 100 000 de la collecte «Jeder Rappen zählt» 2011 sur le fonds «Cala Sannitica» suite à la décision du Comité du CF du 10.11.11

** 2 % du montant des dons de l'exercice

Attribution remboursements sur projets	Prélèvements	Dissolution pour couverture des frais de fonctionnement 2011 **	Fonds engagés au 31.12.2011	Fonds disponibles au 31.12.11	Fonds disponibles et engagés au 31.12.11
3 458	231 156	7 558	0	214 425	214 425
58 872	548 240	3 601	217 851	817 312	1 035 163
36 834	3 122 694	758	19 300	11 336 357	11 355 657
0	124 580	2	55 950	17	55 967
0	33 000	4 523	102 479	235 769	338 248
0	160 419	113	115 028	140 011	255 039
0	33 948	0	53 426	0	53 426
321 522	8 658 653	0	5 997 067	9 795 838	15 792 905
4 741	78 236	3 565	3 912	157 080	160 992
0	5 000	0	0	0	0
0	272 571	0	0	0	0
0	32 845	0	38 705	0	38 705
5 773	92 737	0	198 954	1 540	200 494
1 490	18 802	2 773	0	124 838	124 838
0	2 015 554	32	711 938	184 919	896 857
0	71 047	0	0	0	0
17 552	67 655	60	554 601	267 620	822 221
20 345	3 344 661	43	2 826 198	297 354	3 123 552
0	1 745 047	0	1 828 477	142 573	1 971 050
489 000	14 259 062	2 619	17 250 140	24 659 239	41 909 379
0	0	37	328 627	7 656	336 283
0	6 266 648	103 298	5 024 709	3 593	5 028 302
0	7 412 228	3 914	13 503 594	15 206 805	28 710 399
0	1 444 165	43 915	625 456	82 238	707 693
4 665	1 486 391	377 338	15 862 100	1 145 713	17 007 813
0	3 725 806	567 985	10 805 195	13 300 275	24 105 470
0	0	109 869	0	5 383 572	5 383 572
0	0	2 544	0	124 676	124 676
964 252	55 251 145	1 234 547	76 123 704	83 629 422	159 753 126
0	50 509	5 230	79 084	524 943	604 027
964 252	55 301 654	1 239 777	76 202 788	84 154 365	160 357 153

Tableau des flux de trésorerie

	2011 CHF	2010 CHF
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation		
Résultat avant attribution au capital de l'organisation	98 069	-1 666 245
Ajustements pour:		
Variation des fonds avec affectation	6 200 907	69 880 144
Variation des fonds sans affectation à une collecte spécifique	205 769	-3 334
Variation des réserves sur titres (obligations)	-589 234	24 408
Variation provisions à court terme	0	-20 000
Variation provisions à long terme	0	20 000
Amortissements	45 855	40 207
Intérêts courus	-42 556	-2 812
Variation de valeur boursière des titres et différences de change non réalisées	-1 506 246	-345 262
Cash-flow d'exploitation	4 412 564	67 927 106
Variation des placements fiduciaires	-6 275 203	0
Variation des titres	7 083 018	2 287 247
Variation des comptes de régularisation d'actifs	-45 223	-97 521
Variation des comptes de régularisation de passifs	-329 505	367 010
Flux de trésorerie provenant des opérations d'exploitation	4 845 651	70 483 842
Investissements en immobilisations corporelles	-21 720	-87 677
Investissements en immobilisations incorporelles	-22 610	0
Souscriptions et achats de titres (obligations, fonds de placements)	-53 396 134	-4 382 649
Vente de titres (obligations)	876 398	0
Flux de trésorerie résultant des opérations d'investissement	-52 564 066	-4 470 326
Flux de trésorerie résultant des opérations de financement	0	0
VARIATION NETTE DES LIQUIDITES	-47 718 415	66 013 516
Liquidités au 1er janvier	127 126 523	61 113 007
Liquidités au 31 décembre	79 408 108	127 126 523
AUGMENTATION / DIMINUTION DES LIQUIDITES	-47 718 415	66 013 516

Annexe aux comptes annuels 2011

1 Principe d'établissement et de présentation des comptes

Les comptes annuels, établis et présentés selon les dispositions des Swiss GAAP RPC comprennent le bilan, le compte d'exploitation, le tableau de financement, le tableau de variation du capital, l'annexe et le rapport de performance.

Au cours des deux derniers exercices, deux de trois critères ont été remplis justifiant le passage aux Swiss GAAP RPC intégrales dès le 01.01.11: un total du bilan supérieur à CHF 10 millions et un chiffre d'affaires supérieur à CHF 20 millions.

Hormis la présentation d'informations additionnelles dans l'annexe et la reclassification de certains postes du bilan (placements fiduciaires et compte de régularisation d'actifs), le passage aux Swiss GAAP RPC intégrales n'a eu aucun impact sur les comptes de la Chaîne du Bonheur.

2 Principes d'évaluation

Les comptes annuels se réfèrent au principe du coût d'acquisition, qui repose lui-même sur le principe de l'évaluation individuelle des actifs et des passifs. Les principes essentiels d'évaluation des postes du bilan figurent directement dans le commentaire détaillé de la position. Sans autre mention, les autres rubriques du bilan sont évaluées à la valeur nominale moins les correctifs de valeur éventuellement nécessaires.

Conversion des monnaies étrangères:

Les actifs et les engagements en devises étrangères sont convertis au cours en vigueur à la date du bilan. Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours moyen du mois durant lequel la transaction a eu lieu. Les gains et les pertes sur cours provenant de transactions en devises étrangères sont ainsi pris en considération dans le compte d'exploitation.

3 Titres

Les titres sont portés au bilan à la valeur boursière. Suite à un changement dans la politique d'investissement, les obligations peuvent désormais être vendues avant leur terme. Le Conseil de Fondation a par conséquent révoqué la décision du 07.12.05 qui par mesure de prudence demandait de constituer une réserve représentant la différence entre la valeur boursière et la valeur nominale des obligations. Suite à ce changement d'estimation, le montant des réserves de CHF 589 234 au 31.12.10 a été dissout en 2011, entraînant une amélioration du résultat de l'exercice du même montant.

Au bilan sous la rubrique «Immobilisations financières» figurent les obligations dont l'échéance est supérieure à 1 an à compter de la date de clôture et les fonds de placements à long terme acquis en 2011.

Valeur des réserves sur titres	31.12.2011 CHF	31.12.2010 CHF
Actif circulant	0	61 394
Actif immobilisé	0	527 840

4 Compte de régularisation

Les actifs et les passifs inscrits à ces comptes servent uniquement à régulariser les écritures (produits et charges) entre deux périodes comptables.

Actifs: Intérêts courus	330 053	287 497
Impôts anticipés	290 887	210 495
Montants à recevoir	111 612	146 781
Total	732 552	644 773
Passifs: Transitoires	160 390	486 851
Vacances dues (inclues dans Frais de personnel fixe)	49 000	53 632
Dons en attente d'attribution	8 409	6 821
Total	217 799	547 304

Annexe aux comptes annuels 2011 | suite

5 Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont portées au bilan au coût d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires. Les achats jusqu'à CHF 500 et le petit mobilier de bureau ne sont pas inscrits au bilan, mais directement imputés au compte d'exploitation.

Les amortissements sont effectués à partir de la valeur d'acquisition, linéairement sur la durée d'utilisation estimée. Les durées d'utilisation estimées sont les suivantes:

- Logiciels, mise à jour et développement de programmes informatiques: 2 ans
- Ordinateurs, équipement de bureau, appareils de bureau, agencements: 3 ans
- Aménagement bureaux: 5 ans

	2011 CHF	2010 CHF
Valeur d'assurance incendie des immobilisations corporelles	383 000	296 000

Exercice 2011	CHF	Immobilisations corporelles				Immobilisation incorporelles		Total
		Agencement & installation	Mobilier, matériel	Informatique Hardware	Appareils bureau	Développement informatique	Informatique Software	
Valeurs d'acquisitions								
Etat au 01.01.2011		0	16 221	44 722	87 714	0	760	149 417
Entrées		1 300	535	8 523	11 362	22 000	610	44 329
Sorties		0	0	0	0	0	0	
Situation au 31.12.2011		1 300	16 756	53 245	99 076	22 000	1 370	193 746
Corrections de valeurs cumulées								
Etat au 01.01.2011		0	-11 741	-27 742	-30 834	0	-760	-71 077
Sorties		0	0	0	0	0	0	
Amortissements		-440	-2 925	-13 383	-17 802	-11 000	-305	-45 854
Etat au 31.12.2011		-440	-14 666	-41 125	-48 636	-11 000	-1 065	-116 931
Total valeurs comptables résiduelles		860	2 090	12 120	50 440	11 000	305	76 815
Immobilisations par catégorie					65 510			11 305

Exercice 2010	Immobilisations corporelles				Immobilisation incorporelles		Total
	CHF	Agencement & installation	Mobilier, matériel	Informatique Hardware	Appareils bureau	Développement informatique	
Valeurs d'acquisitions							
Etat au 01.01.2010	0	11 000	26 900	23 080	0	760	61 740
Entrées	0	5 221	17 822	64 634	0	0	87 677
Sorties	0	0	0	0	0	0	0
Situation au 31.12.2010	0	16 221	44 722	87 714	0	760	149 417
Corrections de valeurs cumulées							
Etat au 01.01.2010	0	-5 500	-13 450	-11 540	0	-380	-30 870
Sorties	0	0	0	0	0	0	0
Amortissements	0	-6 241	-14 292	-19 294	0	-380	-40 207
Etat au 31.12.2010	0	-11 741	-27 742	-30 834	0	-760	-71 077
Total valeurs comptables résiduelles	0	4 480	16 980	56 880	0	0	-78 340
Immobilisations par catégorie				78 340			0

6 Provisions

Les provisions sont des engagements probables, fondés sur un événement passé, dont le montant et/ou l'échéance sont incertains mais estimables de manière fiable. Ces engagements constituent des passifs exigibles. Les provisions sont subdivisées en fonction du court et du long terme. Sont considérées comme provisions à court terme celles dont l'échéance prévisible se situe dans les 12 mois. Dès lors que l'échéance prévisible dépasse les 12 mois, la provision passe dans la catégorie du long terme.

Suite à la sous-couverture de la Caisse de Pension en 2008, des provisions avaient été constituées pour couvrir la sortie de fonds vraisemblable. Malgré la suspension des mesures d'assainissement, il a été décidé de maintenir des provisions de CHF 85 000 dans les comptes 2011 en raison de la fragilité de la conjoncture. Pour de plus amples détails concernant ces provisions liées à la CPS, se référer à la note 14.

Variation provisions 2011 CHF	Existant initial 01.01.11	Augmentation	Diminution	Existant final 31.12.11
Provisions mesure assainissement caisse de pension	0	0	0	0
Provisions à court terme	0	0	0	0
Provisions mesure assainissement caisse de pension	85 000	0	0	85 000
Provisions à long terme	85 000	0	0	85 000
Total	85 000	0	0	85 000

Variation provisions 2010 CHF	Existant initial 01.01.10	Augmentation	Diminution	Existant final 31.12.10
Provisions mesure assainissement caisse de pension	20 000	0	20 000	0
Provisions à court terme	20 000	0	20 000	0
Provisions mesure assainissement caisse de pension	65 000	20 000	0	85 000
Provisions à long terme	65 000	20 000	0	85 000
Total	85 000	20 000	20 000	85 000

Annexe aux comptes annuels 2011 | suite

7 Fonds affectés

Le tableau du mouvement des fonds (page 8/9) expose les variations enregistrées au cours de l'exercice 2011. Les produits des collectes de fonds sont comptabilisés lors de leur encaissement et sont affectés aux fonds respectifs pour lesquels les collectes ont été lancées («Attributions recettes affectées»). Ces fonds sont attribués aux projets des organisations d'entraide partenaires sur la base de demandes de contribution ayant reçu l'approbation d'une commission spéciale (COPRO) («Prélèvements»). Le versement des contributions aux organisations d'entraide partenaires s'effectue au fur et à mesure de l'avancement des projets; le financement des étapes suivantes est dépendant des résultats obtenus dans les premières phases. Lors du rapport final de projet, les éventuels fonds versés mais non utilisés par les organisations d'entraide partenaires sont restitués à la Fondation et sont réaffectés dans les fonds («Remboursements sur projets»).

Les «Fonds engagés» au 31 décembre correspondent à la différence entre les montants des projets acceptés et les montants payés. Les «Fonds disponibles» représentent les fonds qui n'ont pas encore été attribués à des projets spécifiques.

8 Capital de dotation

Un capital de CHF 200 000 a été affecté à la Fondation lors de sa constitution. Celui-ci a été constitué par les intérêts cumulés des sommes provenant d'appels de la Chaîne du Bonheur antérieures à l'existence de la Fondation.

9 Organes dirigeants

Les membres du Conseil de Fondation de la Chaîne du Bonheur ne sont pas rétribués par la Fondation.

10 Prestations de la Poste Suisse

	CHF 2011	CHF 2010
Taxes sur les versements postaux (cash/e-banking) et autres prestations prises en charge par la Poste Suisse inclus dans le compte «Frais postal». Le produit correspondant figure dans les «Contributions au fonctionnement»	151 703	238 385

La Poste Suisse a également pris en charge les frais de la plateforme online de dons de la Chaîne du Bonheur; ces frais sont payés directement par La Poste Suisse et ne transitent pas par les comptes de la Chaîne du Bonheur.

11 Prestations à titre gratuit

Les prestations des téléphonistes bénévoles, des animateurs radio/TV et les autres prestations SRG SSR lors des appels aux dons ne peuvent pas être quantifiées et sont mentionnées ici pour mémoire.

12 Détail concernant le résultat financier

	CHF 2011	CHF 2010
Intérêts sur c/c, placements et obligations	1 387 001	1 385 192
Dividendes actions et apparentés	173 922	210 766
Plus-values sur titres (cours et changes) réalisées	11 725	69 578
Plus-values sur titres (cours et changes) non-réalisées	1 047 309	345 262
Plus-values sur titres (cours et changes) non-réalisées (mandats)	458 938	0
Variation plus-values sur obligations	0	24 409
Produits financiers	3 078 896	2 035 207
Courtage, commissions, TF, frais, droits de garde, etc.	-112 270	-126 045
Moins-values sur titres (cours et changes) réalisées	-2 084 559	-3 157 710
Charges financières	-2 196 829	-3 283 755
Total résultat financier	882 066	-1 248 548
Dissolution / Dotation réserves sur titres	589 234	-24 409
Résultat financier y.c. variations	1 471 302	-1 272 957
Informations complémentaires:		
Intérêts encaissés	1 344 445	1 382 380

13 Dissolution pour couverture des frais de fonctionnement

Lors de sa séance du 24.04.12, le Conseil de Fondation a décidé la dissolution de certains fonds avec affectation. Cette dissolution correspond à 2% des dons reçus en 2011. En effet, le résultat financier de 2011, bien que positif, n'a pas permis de couvrir les frais de fonctionnement. Cette mesure exceptionnelle a déjà été appliquée en 2010. Elle est conforme aux dispositions de l'article 6.2 des Statuts.

14 Prévoyance professionnelle (LPP)

Le personnel de la Chaîne du Bonheur est affilié auprès de la Caisse de Pension SRG SSR (CPS), institution juridiquement indépendante. Les collaborateurs de la Chaîne du Bonheur sont affiliés selon le régime suisse à contributions définies. Suite aux mesures d'assainissement décidées en 2008 et suivant l'exemple de la SSR, la Chaîne du Bonheur avait constitué des provisions de CHF 100 000 dans ses comptes. Le degré de couverture étant supérieur à 100% au 31.12.09, les mesures d'assainissement avaient été suspendues. La provision avait toutefois été conservée dans les comptes 2009. Malgré un degré de couverture de 100,4% à fin 2011, il a été décidé de maintenir les provisions de CHF 85 000 par analogie avec la pratique de la SRG SSR et en raison de la volatilité de la conjoncture et de la fragilité de la situation financière de la caisse de pension (note 6).

CHF	Exédent/ déouvert	Part économique de l'entité		Var.p.r.exerc. préc et incidence sur le résultat de l'exercice 2011	Cotisations ajustées à la période 2011	Charges de prévoyance dans les charges sociales	
		31.12.2011	31.12.2010			2011	2011
Institutions de prévoyance avec excédent de couverture	18965	0	0	0	215359	215359	129002
Total	18965	0	0	0	215359	215359	129002

15 Evaluation des risques

Un processus d'analyse des risques a été mis en place par la direction et le Comité du Conseil de Fondation dès juin 2007. Les risques identifiés sont évalués en fonction de leur probabilité de survenance et de leur impact potentiel sur la Chaîne du Bonheur. L'ensemble des risques identifiés et leur évaluation sont représentés dans un tableau synthétique avec les mesures destinées à prévenir ou à atténuer ces risques. L'analyse du risque est réalisée annuellement par la direction et le Comité du Conseil de Fondation, qui présente ensuite le tableau des risques au Conseil de Fondation pour approbation.

Au cours de sa séance du 10.11.11, le Comité du Conseil de Fondation a revu l'analyse des risques préalablement effectuée et mis à jour le tableau des risques qui a été approuvé par le Conseil de Fondation du 08.12.11.

16 Evénements postérieurs à la clôture

Jusqu'au 24.04.12 date d'arrêtés des comptes par le Conseil de Fondation, la Chaîne du Bonheur n'a eu connaissance d'aucun événement postérieur qui nécessite la modification de la valeur des actifs et passifs ou une indication complémentaire dans l'annexe.

17 Affectation du résultat	Décision du CF 24.04.12	Décision du CF 13.04.11
Résultat de l'exercice	98 069	-1 666 245
Résultat reporté de l'exercice précédent	36 837	44 214
Total	134 906	-1 622 031
Attribution des legs à réserve	0	-641 132
Dissolution réserve de fluctuation de titres	0	1 300 000
Dissolution réserve d'exploitation	0	1 000 000
Solde à reporter à compte nouveau	134 906	36 837



Chaîne du Bonheur |
Glückskette |
Catena della Solidarietà |
Swiss Solidarity |



www.bonheur.ch